

"LYON-SPORT"

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 167

9 Mars 1901

ABONNEMENTS

Rhône et Dépts limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr

Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus



Le Numéro: DIX Centimes

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON
(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :
AU BUREAU DU JOURNAL

LE TOURING-CLUB A LYON

Le Touring-Club de France compte à Lyon plus de 2.000 membres et son action dans notre ville et la région est très efficace.

Aussi c'est avec impatience que dans le monde du sport, on attendait la conférence, organisée par les soins de M. Quinson, délégué principal du T.C.F. Dimanche dernier un élégant auditoire se trouvait donc réuni dans la grande salle de l'Amphithéâtre de la Faculté de Médecine pour entendre M. le docteur Petit, déjà connu à Lyon, où comme président de l'Œuvre des Enfants tuberculeux ils s'étaient fait applaudir. Cette fois, apôtre de notre grande fédération du tourisme, c'est en compagnie du remarquable et dévoué président du T. C. F. qu'il venait parler du « Touring-Club de France et de son œuvre ».

M. Compayré, recteur de l'Académie de Lyon et délégué d'arrondissement du Touring présente M. Ballif, président du Touring-Club, qui en dix ans à su donner un tel développement à l'association, qui aujourd'hui ne compte pas moins de 75.000 adhérents. Il est heureux de constater que le Touring-Club est l'allié précieux et le collaborateur en quelque sorte de l'Université. Tous deux poursuivent le même but, l'éducation nationale et ont la même ambition : faire des hommes instruits, vaillants et forts, en un mot des Français.

Rappelant la création d'une œuvre qui lui fait grand honneur, la Caisse des Cantonniers, M. Compayré signale que si l'attention du Touring s'est particulièrement portée sur l'amélioration des routes, il était juste que leurs humbles artisans fussent les premiers à en profiter. Mais non content d'améliorer les routes le Touring en a créé, c'est ainsi qu'il contribue à l'achèvement de la route merveilleuse de la Corniche d'Or entre Cannes et St-Raphél. Cette fédération arrive ainsi à rendre aux Français le goût des voyages et en faisant connaître et aimer par sa Revue Mensuelle tout ce qu'il y a de beau et de glorieux dans notre cher pays, le Touring-Club à bien mérité de la Patrie.

Au milieu des applaudissements qui saluent l'allocution de M. le Recteur, M. Ballif se lève et en quelques mots heureux félicite M. Compayré d'avoir introduit les exercices sportifs dans l'Université, de pratiquer lui-même la bicyclette et de représenter dans l'arrondissement cette fédération, dont il a compris et dit tout le bien. Puis il présente le conférencier M. le docteur Petit, membre du Conseil d'Administration du T. C. F.

Conférence du Docteur Petit

Il est difficile d'analyser la causerie si fine, si spirituelle, si française du distingué conférencier; qu'il nous suffise de dire que pendant une heure il a littéralement tenu l'auditoire suspendu à ses lèvres. Il raconte, avec des détails pleins d'humour les difficultés débuts du Touring-Club qui, comme toutes les œuvres, a eu son âge de fer, c'est-à-dire sa période de persécution.

C'est à force d'énergie, de ténacité, que le Touring-Club est parvenu à faire tomber bien des abus qui attendaient à chaque coin de rue le malheureux bicycliste et à triompher des règlements surannés que soit la douane, soit au chemin de fer, on dressait devant l'imprudent touriste. Cependant, ajoute le conférencier, il ne faut pas en vouloir à nos persécuteurs ; ce sont tous ces obstacles dressés devant nous qui ont fait notre force et notre cohésion. Le Touring-Club, sous l'influence de ces vexations, s'est érigé tout d'un coup à la hauteur d'une institution et a accompli un miracle. Il a fait descendre les ronds-de-cuir de leur siège et les a assis sur la selle de la bicyclette. Dès lors sa cause était gagnée et les ronds-de-cuir devenus cyclistes ont été les premiers à rapporter les arrêtés pris par eux — c'était l'âge d'or.

La liberté de la circulation assurée au cycliste, le Touring-Club s'est attaqué aux hôtels dont le délabrement, dans la plupart des petites villes, est la principale cause de la rareté des voyages. A force d'obujuration et parfois de menaces, il s'est produit de ce côté une amélioration notable. Il reste encore à faire assainir le wagon ; car il n'y a de désinfectés que ceux qui transportent les marchandises ou les bestiaux, ce sera, dit-il en souriant, l'œuvre de nos petits enfants.

Avec la modeste cotisation de 5 francs que le Touring-Club réclame à ses adhérents, il est parvenu à faire des œuvres importantes. Il a créé une Revue mensuelle, adressée gratuitement à chacun de ses membres, un service de cartes topographiques, très apprécié des touristes ; enfin il a placé à tous les tournants dangereux, à toutes les descentes périlleuses, à tous les carrefours, des poteaux indicateurs qui ont déjà rendu de signalés services.

Le Touring-Club a mis toute son énergie à faire revivre le goût des voyages parmi la jeunesse française et tout son dévouement à lui assurer les meilleures conditions de viabilité. C'est là son œuvre et il en est fier. Aussi voudrait-il voir un décret ainsi rendu : Tout Français qui n'est pas

privé de bon sens fait de droit partie du Touring-Club.

C'est sur cette humoristique saillie que le brillant conférencier termine son étonnante causerie aux applaudissements répétés de tout l'auditoire.

Le banquet. — Le soir un banquet d'une centaine de couverts réunissait dans les Salons Maderni, la délégation Lyonnaise du Touring-Club et ses hôtes distingués, ainsi que de nombreux membres de l'association, heureux d'apporter à leur dévoué président, M. Ballif, le tribut de leurs hommages pour tous les progrès et les améliorations réalisées dans cette branche importante de l'éducation nationale.

Citons parmi les convives : MM. Ballif, président du T. C. F., le capitaine Faure, représentant le gouverneur militaire, Thévard, procureur de la République, Quinson, délégué principal du T. C. F., Tavernier, président du Club Alpin, Clozel, du B.A.C., Laganne, consul de l'U. V. F., Berliet, du M. C., Clarard, ancien délégué principal, Ernest Chapuis, venu tout exprès de Paris, enfin un grand nombre de membres du barreau et de notabilités médicales.

Au dessert, M. Quinson a ouvert la série des toasts en levant son verre à la prospérité de l'Association. Ça été ensuite une joute oratoire des plus animées et des plus spirituelles entre MM. Ballif, Tavernier, Clozel, Clarard, Ferrouillat et le docteur Petit, au milieu des applaudissements les plus enthousiastes et les plus chaleureux.

Une séance cinématographique très intéressante et deux scénettes, très lestement enlevées, ont clôturé cette charmante soirée, qui laissera au cœur de tous les membres du T. C. F. un inoubliable souvenir.



HIPPISME

Le Record de Miss Sidney

La jument de M. A. Mermier a donné lieu à de nombreuses discussions ensuite de sa première course à Nice, où elle aurait battu tous les records sur la distance de plus de 5.000.

Miss Sidney qui, en octobre dernier, faute d'entraînement peut-être, n'avait pas donné, aux courses de l'hippodrome de Villeurbanne, tous les résultats qu'on en attendait, sera en excellente forme à fin courant pour notre première réunion de trotting. En attendant de pouvoir la juger à l'œuvre, nous livrons aux amateurs les réflexions auxquelles sa performance a donné lieu et que nous relevons dans les principaux organes de courses au trot.

La France Chevaline « Miss Sidney, amenée dans une forme merveilleuse par son entraîneur-driver Vérière, a accompli un véritable tour de force en reprenant 325 mètres de handicap dans le Grand Prix. Dès le milieu du dernier tour la jument, qui avait pris 50 mètres au peloton, était reprise par Vérière et gagnait arrêtée, sans un poil de mouillé, battant le meilleur record fait en France pour une distance de plus de 5.000 mètres ».

On a contesté, ou plutôt déclaré impossible, le record de Miss Sidney, 1'31" 7/10 sur 5.400 mètres. Je ne lui trouve rien d'improbable étant donné la piste de Nice, que j'estime d'une ou deux secondes supérieure à l'ancienne piste de Neuilly. Elle a ce qu'il faut pour cela, des lignes droites plus longues et un sol plus résistant. On ne roule pas sur du sable profond comme à Neuilly, mais sur un fond naturel, uni et assez élastique.

Je crois qu'à Nice on n'atténue pas les vitesses mais je ne crois pas non plus qu'elles soient prises à la légère, comme on l'a insinué ces jours-ci, et il y a pour cela une bonne raison, c'est que trop d'intérêts sont engagés pour qu'on ne surveille pas étroitement le chronométrateur.

Ce qui fait paraître trop vite cette constatation de 1'31" 7/10 sur 5.400 mètres, c'est que le pauvre Lenox, Baronaïse, Quinte, Rémusat, Ranville, etc., n'étaient pas dans le train, bien que recevant de la distance. Enfin, Mignonne et Nicanor, que nous connaissons, ont été battus de 200 mètres. C'est significatif ».

Le Falot :

« Lorsque je reçois la dépêche me donnant le résultat de la journée de Nice, je crus, en lisant ce temps du parcours accompli par Miss Sidney, à une erreur télégraphique. Une lettre et des journaux locaux sont venus confirmer les 8' 15" des 5.400 m. Eh bien, ma foi ! j'aurais avoir éprouvé une réelle surprise : 5.400 m. en 1'31" ; au bout de 3.000 m., la jument avait rattrapé en 325 m. qu'elle rendait au cheval de tête et elle finissait d'un train absolument ralenti. Elle eût donc pu gagner facilement cinq ou six secondes sur la distance, soit trotter en 1'30" ».

Je ne conteste nullement la qualité de Miss Sidney, je crois même qu'entre les mains de Vérière elle n'a pu qu'augmenter sa vitesse,

C'est un entraîneur habile, particulièrement pour les américains, et un driver de beaucoup de sang-froid et possédant la science de son métier : Je ne saurais donc nuire au talent de la réputation de l'ancien conducteur de Monadnock, en disant que cette vitesse est fautive : Ou le chronométrateur a fait ses études à l'école spéciale de Rennes, où la distance n'est pas exacte.

Quel train a pu faire la jument pour rattraper les 325 m. qu'elle rendait, puisqu'après, elle trotterait comme à l'exercice ? 1'26" ou 1'27" sur 3.000 m. Le prix du Trotting, 1.750 m., était à sa merci. Et elle ne l'a pas couru. Ajoutez à cela que Miss Sidney a dû passer quinze sulkys et qu'il se trouvait dans le nombre des adversaires peu disposés à la laisser passer.

Un confrère qualifie ce résultat de tour de force, moi je n'ai pas d'expressions assez fortes à ma disposition pour marquer mon étonnement. Ce que je pense, c'est que les records n'existant plus, les commissaires des Sociétés vont pouvoir s'offrir le malin plaisir d'enregistrer des vitesses phénoménales et le Midi, naturellement, ne doit pas rester en arrière de sa réputation ».

Équipage des Drags de Lyon

Drag du dimanche 3 mars 1901.

C'est à Crémieu que s'est couru le drag de dimanche dernier. La pluie qui n'avait pas cessé de tomber pendant toute la nuit et même une partie de la matinée, avait fait craindre un moment qu'il ne pût avoir lieu ; mais vers midi le vent a dispersé les nuages encore menaçants et le soleil a même pu faire par instants, quelques courtes apparitions.

Le terrain était bien un peu lourd en certains endroits, malgré cela l'allure a été des plus rapides pendant tout le parcours qui était au moins d'une vingtaine de kilomètres.

Les nombreux obstacles dont était parsemée la piste ont été franchis sans accroc, malgré l'état du terrain et la longueur du drag, et tous les cavaliers qui étaient en selle au départ se sont retrouvés à l'arrivée qui s'est faite tout près du village de Crémieu.

Reconnu à l'arrivée : comte de Chabanne, MM. Aynard, Cottin, Damour, Nodler, Schwartzback, E. Gillet, Marhès de l'Harpe, V. Billidou, etc., etc.

Demain rendez-vous à 1 heure 1/2, gare de Trévoux.

SOCIÉTÉ SPORTIVE DU RHÔNE

Dans sa dernière séance, le Comité de cette Société hippique a décidé de faire assurer le plus économiquement possible le transport des spectateurs qui se rendront aux dix réunions de courses qu'elle donnera cette année à l'hippodrome de Villeurbanne. Pour cela et par ses soins, sera organisé un service de voitures destiné à relier, tant à l'aller qu'au retour, l'hippodrome avec les points terminus des lignes de tramways.

Lyon-Bon-Coin (Prix : 0.15). — Lyon-Villeurbanne (Prix : 0.25).

L'accès de l'hippodrome sera dès lors plus facile, un nombre suffisant de voitures devant correspondre aux tramways, dont le service aussi sera probablement augmenté.

En outre, des entrepreneurs particuliers se proposent d'organiser un service régulier de transport des voyageurs à des prix modérés et desservant les différents quartiers de la ville. Ces voitures publiques partiraient des Terreaux, des Cordeliers, de Bellecour, de Perrache et de la Guillotière.

Ajoutons que ce coquet hippodrome, définitivement installé et dont la piste sera en état, vient de recevoir d'importantes améliorations : un chalet pour gardien, un kiosque rustique dans le paddock, où des plantations, des massifs de fleurs agrémentent ce champ de courses fort bien situé. Le pari mutuel, tant au pesage qu'à la pelouse, a été aménagé d'une façon plus pratique. Enfin, signalons que les entrées à la Pelouse se feront par une porte latérale, ouverte sur le chemin de Cusset, à proximité de la route de Crémieu de façon à éviter l'encombrement et un déplacement éloigné.

Voilà des modifications bien comprises qui donneront tout l'attrait désirable à ce nouvel hippodrome. Avec des programmes variés, aussi réussis et comportant des engagements aussi nombreux que ceux que cette Société a déjà su réunir, l'année dernière, de sa première réunion donnée en octobre pour mani-

fester sans plus tarder son existence, nul doute qu'elle ne rencontre, surtout pour ses trois journées de printemps, tout le succès que mérite une pareille initiative.

Nous publions d'autre part, les programmes complets de ces trois journées, devant avoir lieu le dimanche 31 mars et pour les fêtes de Pâques, les 7 et 8 avril.

Les membres du Comité de la Société Sportive du Rhône, réunis hier soir à l'occasion de leur dîner mensuel qui avait lieu au Cercle du Commerce, ont eu l'heureuse idée de mettre à profit cette occasion et de se rendre ensemble au Casino, afin d'applaudir la revue de Raoul Cinoh. On sait que, parmi les actualités lyonnaises portées à la scène, l'auteur n'a certes pas manqué de représenter cette année, notre jeune société de courses. Aussi une véritable ovation ce soir-là, a été faite, à l'artiste, qui portant les couleurs de la S. S. R., associatif dans un couplet, si gaîment tourné, ses jeux de mots aux noms de quelques-uns de ceux qui occupaient les loges réservées au Comité. Une magnifique corbeille de fleurs était remise à la gracieuse artiste ensuite des rappels et des applaudissements de nos gentlemen-richeurs (oh ! qu'on me le pardonne, je sors aussi de la Revue !)

PREMIÈRE JOURNÉE. — DIMANCHE 31 MARS 1901.

1^{er} Prix du Rhône (Trot monté ou attelé). — 1.000 francs, pour chevaux français entiers, hongres et juments, âgés de 4 ans et au-dessus, nés ou élevés dans les départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère, ou importés avant l'âge de 3 ans, dans ces départements, et appartenant, depuis 3 mois au moins, à des propriétaires domiciliés dans ces départements. — Entrée 20 francs. — 500 fr. au premier ; 250 fr. au deuxième ; 150 fr. au troisième ; 100 fr. au quatrième. (Les chevaux de 4 ans partent à 3.025 m. ; ceux de 5 ans et au-dessus, à 3.050 m. Les chevaux nés, élevés ou importés dans le département du Rhône, ayant l'âge de 3 ans, avancent de 25 mètres. Les chevaux ayant une vitesse supérieure à 1'45" reculent de 50 mètres.)

2^e Prix de Villeurbanne (Trot attelé et monté). — 1.300 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments, âgés de 4 ans et au-dessus. 1^o Nés ou élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Clunay, Anney, Tarbes, Perpignan, Rodez, Aurillac, Blois, Villeneuve-sur-Lot, Pompadour ; 2^o Pour chevaux et juments nés et élevés en France, appartenant, depuis trois mois au moins, à des propriétaires domiciliés dans les départements de ces circonscriptions. — Les chevaux et juments, appartenant depuis 3 mois à des propriétaires domiciliés dans le département du Rhône, avancent de 25 mètres. — Entrée 25 francs. — 700 fr. au premier ; 350 fr. au deuxième ; 150 fr. au troisième et 100 fr. au quatrième. (Il ne sera tenu compte que des vitesses faites depuis janvier 1889. et dans les épreuves égales ou supérieures à 2.800 mètres. La fraction de seconde compte pour la seconde entière, et une décharge de 2 secondes sera accordée aux vitesses obtenues à Nice et Levallois.)

Les chevaux, ayant une vitesse supérieure à 1'35" partent à 3.300 m. ; de 1'35", 1'36" et 1'37", à 3.275 m. ; de 1'38" et 1'39", à 3.250 m. ; de 1'40" et 1'41", à 3.225 m. ; de 1'42" et 1'43", à 3.200 m. ; de 1'44", à 3.175 m. ; de 1'45", à 3.150 m. ; de 1'46", à 3.125 m. ; de 1'47", à 3.100 ; de 1'48", à 3.075 m. ; de 1'49", à 3.050 m. ; de 1'50", à 3.025 m. ; au-dessus de 1'50", à 3.000 m. Les chevaux n'ayant pas de vitesse constatée partent à 3.225 mètres.

3^e Prix des Amateurs (Trot attelé). — 500 fr. et un objet d'art, pour chevaux entiers, hongres et juments de toutes espèces et de tous pays, inscrits ou non au Bulletin Officiel, mais n'ayant jamais couru que dans des épreuves de 500 fr. et au-dessous, ou des prix avec objet d'art. Au premier, 250 fr. et un objet d'art ; au deuxième, 150 fr. ; au troisième, 100 fr. — Entrée 15 francs. — Distance 3.000 mètres. (Les chevaux, ayant gagné une ou plusieurs courses dites d'amateurs, reculeront 50 mètres par course gagnée depuis le 1^{er} janvier 1899.)

4^e Prix de Lyon (International. — Trot attelé. — Handicap). — 1.300 francs, pour chevaux et juments âgés de 4 ans et au-dessus, de toutes espèces et de tous pays ; 700 fr. au premier ; 350 fr. au deuxième ; 150 fr. au troisième, et le quatrième 100 fr. Distance maxima : 3.200 m. ; minima : 3.000 mètres. — Entrée 25 francs. —

Clôture des engagements, le mardi 26 mars, avant 6 heures, chez M. Aubier, secrétaire-général, 15, place Bellecour, à Lyon.

5^e Prix des Débuts (Steeple-Chase, Handicap). — 1.500 francs, pour chevaux de 4 ans et au-dessus : 900 fr. au premier ; 400 fr. au deuxième ; 200 fr. au troisième. — Entrée 50 francs. Moitié forfait. Tout gagnant, après la publication des poids portera 3 kilogrammes de surcharge. Publication des poids, le vendredi 22 mars, à midi, à Paris.

6^e Prix des Dames (Military 2^e série). — Un objet d'art ou d'utilité militaire, d'une valeur maxima de 800 fr. — Pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux

d'officiers ou de troupe) inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'Etat ou achetés par les Commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course. Poids : Chevaux de demi-sang, 25 kil. ; chevaux de pur sang, 80 kil. Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs steeple-chases militaires de 2^e série portera 2 kil. de surcharge par course gagnée dans cette série. Sera exclu tout cheval ayant gagné quatre steeple-chases militaires de 2^e série ou un steeple-chase militaire de 1^{re} série. L'officier qui montera son cheval recevra 3 kil. de décharge. Distance : 2.000 mètres environ.

Clôture des engagements, pour le Prix des Débuts et pour le Prix des Dames, chez M. Lallemand, secrétaire de la Société des Steeple-chases, 1, rue Castiglione, à Paris, le mardi, 19 mars, avant 2 heures du soir.

DEUXIÈME JOURNÉE DIMANCHE 7 AVRIL 1901

1. Prix de l'Isère (Attelé ou monté). — 1.000 francs, pour chevaux français, entiers, hongres et juments âgés de 3 ans et au-dessus, nés ou élevés dans le département du Rhône, de l'Ain, ou de l'Isère, ou importés avant l'âge de 3 ans dans ces départements, et appartenant à des propriétaires domiciliés dans ces départements. Les chevaux appartenant depuis 3 mois à des propriétaires domiciliés dans le Rhône, avancent de 25 mètres. Entrée, 20 francs. Poids libre. 500 fr. au premier ; 250 fr. au deuxième ; 150 fr. au troisième ; 100 fr. au quatrième. Les chevaux ayant gagné, depuis janvier 1900, un prix de 500 francs, reculent de 25 mètres ; ceux de ces prix et au-dessus, de 50 mètres. Les chevaux de 3 ans partent à 3.025 m. ; de 4 ans, à 3.150 m. ; de 5 ans et au-dessus, à 3.200 mètres. Les chevaux ayant une vitesse de 1'45", ou mieux, reculent de 50 mètres.

2. Prix de Vaux-en-Velin (Circonscription). Trot attelé ou monté. — 1.400 francs, pour chevaux entiers, hongres ou juments, âgés de 3 ans et au-dessus. 1^o Nés ou élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Clunay, Anney, Perpignan, Tarbes, Rodez, Aurillac, Blois, Villeneuve-sur-Lot, Pompadour ; 2^o Pour chevaux et juments nés et élevés en France, appartenant, depuis trois mois au moins, à des propriétaires domiciliés dans les départements de ces circonscriptions. Les chevaux et juments de 3 ans avancent de 100 m. Entrée, 20 francs. 800 fr. au premier ; 350 fr. au deuxième ; 150 fr. au troisième ; 100 fr. au quatrième. Les chevaux ayant une vitesse de 1'40" et 1'41", partent à 3.300 m. ; de 1'42" et 1'43", à 3.275 m. ; de 1'44" et 1'45", à 3.250 m. ; de 1'46", à 3.225 ; de 1'47", à 3.200 m. ; de 1'48", à 3.175 m. ; de 1'49", à 3.150 m. ; de 1'50", à 3.125 m. ; les chevaux inférieurs à 1'50" à 3.100 mètres. Il ne sera tenu compte que des vitesses faites depuis janvier 1899, sur des distances non inférieures à 2.800 mètres. Les vitesses faites à Nice et Levallois, seront déchargées de 2. La fraction de seconde compte pour la seconde entière. Les chevaux ayant une vitesse supérieure à 1'40" (après décharge) sont exclus. Les chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas de vitesses constatées, partent à 3.250 mètres ; ceux de 3 ans, à 3.025 mètres. Les chevaux, appartenant depuis 3 mois à des propriétaires domiciliés dans le Rhône, avancent de 25 mètres. Les chevaux, ayant gagné à Lyon un premier prix, supérieur à 500 francs, en 1900 ou 1901, reculent de 50 mètres. Distance maxima : 3.300 mètres ; minima : 3.000 mètres.

3. Prix de la Guillotière. — Grand International. — Attelé. — Handicap. — Parties liées 2 heats sur 3. — 2.500 francs, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, de toutes espèces et de tous pays. La première épreuve sera courue le dimanche et les autres épreuves de ce même prix, le lundi. Distance maxima : 2.200 mètres ; minima : 2.000 mètres. Entrée, 30 francs. 1.200 fr. au premier ; 800 fr. au deuxième, et 500 au troisième. Le handicap sera publié au Secrétariat, le mercredi 3 avril, avant 6 heures du soir.

Clôture des engagements le mardi 2 avril, chez M. Aubier, secrétaire-général, 15, place Bellecour, à Lyon, à 6 heures du soir.

4. Prix du Printemps — Military (2^e série). — Objet d'art et d'utilité de 800 francs, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe), inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'Etat, ou achetés par les Commissions de remonte des corps n'ayant jamais gagné de Course publique à obstacles, n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course. Poids : chevaux de demi-sang, 75 kil. ; chevaux de pur sang : 80 kil. Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs steeple-chases militaires de deuxième série, portera 2 kil. de surcharge par course gagnée dans cette série. Sera exclu tout cheval ayant gagné quatre steeple-chases militaires de deuxième série, ou un steeple-chase militaire de première série. L'officier qui montera son cheval recevra 3 kilog. de décharge. Distance : 2.000 mètres environ.

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent par leur SILENCE ABSOLU ABSENCE DE TRÉPIDATION Fabrication supérieure

5. Prix des Gentlemen. — Itées. — 1.500 francs. pour chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné, depuis janvier 1900, une somme supérieure à 10.000 francs, en ou plusieurs prix. Entrée, 50 francs, moitié forfait 750 francs au premier; 400 francs au deuxième; 200 francs; au troisième; le quatrième doublera son entrée. Poids (4 ans), 68 kilog.; 5 ans et au dessus; 71 kilog. Le gagnant depuis janvier 1900, d'un prix de 1.500 francs, portera 2 kilog.; de deux de ces prix ou une somme de 4.000 francs, portera 4 kilog.; d'une somme de 6.000 francs et au-dessus 6 kilog. Tout cheval n'ayant pas gagné depuis cette époque recevra 3 kilog. Les gentlemen recevront en outre une décharge supplémentaire de 3 kilog. Distance, 3.300 mètres environ.

Closure des engagements, Prix du Printemps et Prix de Gentlemen, le mardi 2 avril, chez M. Lallement secrétaire-général des steeple-chases, 1, rue Castiglione, Par. s, à 6 heures du soir.

Prix de Cusset. — Military (2e série). Objet d'art et d'utilité de 325 francs. — Un objet d'art ou d'utilité militaire, de la valeur de 150 francs au premier. — Un objet d'art ou d'utilité militaire, de la valeur de 100 francs au deuxième. — Un objet d'art ou d'utilité militaire, de la valeur de 75 francs au troisième. Pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe. — Poids commun: 75 kilog. — Les chevaux de pur sang porteront 5 kilog. de surcharge. Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs steeple-chases militaires de troisième série, portera 2 kilog. de surcharge par course gagnée dans cette série. Sera exclu tout cheval ayant gagné quatre steeple-chases militaires de troisième série, ou un steeple-chase militaire de série supérieure. Le sous-officier qui montera son cheval d'armes recevra 3 kilog. de décharge. — Distance: 1.500 mètres environ.

Closure des engagements, pour cette troisième série, chez M. Aubier, 15, place Bellecour (Lyon), mardi 2 avril.

TROISIÈME JOURNÉE. — LUNDI 8 AVRIL 1901

1. Prix de l'Ain. — Monté ou attelé. — 1.000 fr. pour chevaux français, entiers, hongres et jumens âgés de 3 ans et au-dessus, nés ou élevés dans les départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère, ou importés avant l'âge de 3 ans dans ces départements. Entrée: 20 francs: 500 francs au premier; 250 fr. au deuxième; 150 fr. au troisième et 100 fr. au quatrième. Les chevaux ayant gagné, depuis janvier 1900, une somme de 500 fr. et au-dessus reculent de 25 mètres; de 1.000 fr. et au-dessus reculent de 50 m.; de 1.500 fr. reculent de 75 m.; une somme supérieure à 1.500 fr. reculent de 100 m. Les chevaux de 3 ans partent à 3.025 mètres; ceux de 4 ans et au-dessus partent à 3.150 mètres. Les chevaux appartenant depuis janvier 1900 à des propriétaires domiciliés dans le Rhône, avancent de 27 mètres.

Distance: 3.000 mètres environ.

2. Prix de Bellecour. — Au trot attelé ou monté. — 1.400 francs, pour chevaux entiers, hongres et jumens de 3 ans et au-dessus. 1er nés ou élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Cluny, Ancey, Perpignan, Tarbes, Rodez, Aurillac, Blois, Villeneuve-sur-Lot, Pompadour; 2e pour chevaux et jumens nés et élevés en France, appartenant depuis trois mois au moins à des propriétaires domiciliés dans les départements de ces circonscriptions. Les chevaux ayant une vitesse supérieure ou égale à 1'35 partent à 3.800 m.; ceux ayant une vitesse de 1'36" à 1'37" à 3.775 m.; de 1'38" à 1'39" à 3.750 m.; de 1'40" à 1'41" à 3.725 m.; de 1'42" à 1'43" à 3.700 m.; de 1'44" à 3.675 m.; de 1'45" à 3.650 m.; de 1'46" à 3.625 m.; de 1'47" à 3.600 m.; de 1'48" à 3.575 m.; de 1'49" à 3.550 m.; de 1'50" et inférieure, à 3.525 m. Les chevaux de 3 ans n'ayant pas de vitesse supérieure à 1'46" partent à 3.500 m. Les chevaux de 4 ans n'ayant pas de vitesse partent à 3.600 m. Enfin les chevaux ayant gagné un premier prix des circonscriptions à Lyon, en 1900 ou 1901, reculent de 50 mètres.

800 fr. au premier; 400 fr. au deuxième; 200 fr. au troisième. Le quatrième quintuple son entrée. Entrée: 20 fr.

Closure des engagements le mardi 2 avril, avant 6 heures du soir, chez M. Aubier, 15, place Bellecour à Lyon.

Prix de la Société sportive du Rhône. — Steeple-chaser réclamer. — 1.500 francs, pour hacks et hunters de 4 ans et au-dessus. Entrée: 50 fr., moitié forfait. Poids: 70 kilog. 400 au deuxième et 200 au troisième. Tous les chevaux à vendre pour 8.000 fr. Les chevaux mis à vendre pour 5.000 fr. recevront 3 kil. et pour 3.000 fr. 5 kil. Seront encore admis tous chevaux de 4 ans et au-dessus, non qualifiés hacks et hunters aux conditions spéciales suivantes: ils seront à vendre pour 3.000 fr. et porteront 70 kilog. Tout gagnant en 1900 et 1901 (qualifié ou non hack et hunter) portera 3 kil. de plus. Distance: 3.400 mètres environ.

Military (1re série). — Objet d'Art, valeur 1.500 francs. — Un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur maxima de 1.500 fr. au premier, pour officiers en activité de service montant tous chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe) inscrits sur les contrôles, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles, et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course.

Poids: Chevaux de demi-sang, 75 kil. — Chevaux de pur sang 80 kil.

Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs steeple-chases militaires de 1re série portera 2 kil. de surcharge par course gagnée dans cette série. Sera exclu tout cheval ayant gagné 4 steeple-chases militaires de 1re série. L'officier qui montera son cheval recevra 3 kil. de décharge.

Closure des engagements pour le Prix de la Société Sportive du Rhône, et pour la Military (1re série), chez M. Lallement, 1, rue Castiglione, Paris, le mardi, 2 avril, à 1 heure.

Codé et règlement de la Société du Demi-Sang, pour les courses de trot, et de la Société des Steeple-Chases de France, pour les courses d'obstacles.

Le secrétaire général, A. AUBIER. Les Commissaires, J. BUFFAUD, P. MARGE, CASATI-BROCHIER.

A. ADRY Syndicat de Carrosserie Américaine 16 bis, r. du Châlet (Parc des Princes) BOULOGNE (Seine) SULKIES, ROAD CARTS, BUGGIES 2 et 4 roues Cravaches, Guêtres, Battins et Harnais Roues caoutchoutées et pneumatiques prêtes à monter Gare d'Auteuil à domicile, tramway spécial

TROTTEUR DU LITTORAL

Quatrième journée. — Mercredi, 27 février. Temps idéal, pas un nuage, la piste est devenue excellente mais la poussière s'est mise de la partie.

Le sport a encore été excellent, cependant les résultats ont été quelque peu faussés par suite de l'insoumission des drivers. Il y a eu une pluie d'amendes, entre autres dans le troisième heat du prix d'Amérique.

Voici les résultats: Prix des Médailles. — Course de fond, amateurs, international, handicap, attelé. — Objets d'art et médailles, 5.300 m.

1. Lumino, à M. Jouan, 5,075 m., 8'20"; 2. Dan, à M. Rizard, 5,225 m., 8'20" 1/2; 3. Erinna, à M. Désert, 5,050 m., 8'22" (le propriétaire); Joyeuse, 5,050 m., 8'24" (le propriétaire).

Non placés: Fenouillette. Prix d'Amérique. — International, handicap, attelé, en partie liée. — 6.000 fr., 1.800 m.

Première épreuve. — 1. Domera, 1,950 m., 2'45"; 2. Disma, à M. Gerini, 1,875 m., 2'45" 1/2 (le propriétaire); 3. Belle Pilot, à M. de Personal, 1,850 m., 1,850 m., 2'45" 3/4.

Non placés: Miss Sidney; Quinaud; Killona; Fred Wilkes, Baronaie, Mignonne, Mo Stainbé, Nico-Taverne, Buffalo-Star, Quarteronne, Illustre.

Deuxième épreuve. — 1. Baronaie, à M. Dumans, 4,850 m., 2'50"; 2. Killona, à Mme de Vivens, 4,900 m., 2'51"; 3. Disma, à M. Gerini, 1,875 m., 2'52".

Mêmes partants sauf Mignonne et Mo S. Troisième épreuve (définitive). — 1. Domera, à M. Jouan, 1,950 m., 2'46"; Lamna; 2. Disma, à M. Gerini, 1,875 m., 2'46" 1/10; 3. Miss Sidney, à M. Mermier, 1,950 m., 2'46" 1/5, Verrière.

Classification: 1. Domera; 2. Baronaie; 3. Disma. 3.000 fr. au 1er, 2.000 fr. au 2e, 1.000 fr. au 3e.

Prix de Monte-Carlo. — Consolation, chevaux français attelés. — 2.500 fr., 3.600 m.

1. Sap Orne, à M. Bouchité, 3.325 m., 5'30"; 2. Quatre Joies, 3.400 m., 5'30" 1/2 (le propriétaire); 3. Remusat, à M. Courcelle, 3.600 m., 5'34" 4/5 (le propriétaire); 4. Mignonne, à M. Maunier, 3.475 m., t. n. c. (le propriétaire).

Non placés: Quessita, Préjugé, Quidam, Quarteronne, Quadrille, Thisaho, Belfort, Tambour, Yola, Niagara.

Finelle, arrivée 3e, a été distancée pour avoir galopé. 1.512 fr. 50 au 1er, 856 fr. 25 au 2e, 556 fr. 25 au 3e, 200 fr. au 4e.

Cinquième journée. — Dimanche 3 mars. La pluie tombée la veille avait rendu la piste très lourde. Heureusement que le soleil a brillé toute la journée de son plus pur éclat, ce qui a relevé le succès de la réunion. Cette dernière journée a vu la défaite de la plupart des favoris, excepté dans les heats couplés où Berthod a facilement enlevé l'épreuve. Ainsi s'est terminée le meeting Niçois, qui va se continuer par les deux journées de Cannes.

Voici les résultats: Prix des Étrangers. — International, handicap, attelé. — 2.000 fr., 3.000 m.

1. Killona, à Mme de Vivens, 2.900 m., 4'32" (Bernard); 2. Disma, 2.925 m., 4'32" 1/2 (le propriétaire); 3. Fred Wilkes, 2.900 m., 4'33" (Maidment); 4. Belle Pilot, 2.875 m., t. n. c. (Capelar).

Non placés: Fosforo, 2.850 m.; Mo S.; Buffalo Star, 1.000 fr. au 1er, 600 fr. au 2e, 300 fr. au 3e, 100 fr. au 4e.

Prix du Conseil Général. — Chevaux français, handicap attelé. — 1.600 fr., 3.000 m.

1. Thisaho, à M. Boujard, 2.825 m., 4'43" (Sainmartin); 2. Rigolotte, à M. Gonard, 2.825 m., 4'43" 2/5 (Verrière); 3. Quadrille, 2.850 m., 4'44" (Royan); 4. Quarteronne, 2.825 m., t. n. c. (M. L. Hémard).

Non placés: Remusat, Nicanor, Aleyon, Tambour, Belfort, Quidam, Yola, Niagara, Bichette. Yola, arrive 3e, a été distancée pour avoir galopé. 1.000 fr. au 1er, 300 fr. au 2e, 200 fr. au 3e, 100 fr. au 4e.

Grand Prix du Cercle de la Méditerranée. — International, attelage en paire, en partie liée. — 4.800 fr., 1.725 m.

Première épreuve. — 1. Baronaie et Quinaud, à M. Bonneau, 1.775 m., 2'55"; 2. Faisan III et Papillon, 1.725 m., 2'59"; Dandolo et Fosforo, 1.825 m., t. n. c. (Gerini); 4. Mo S. et Strène, à M. A. Marty, 1.775 m. (Visu).

Deuxième épreuve. — 1. Baronaie et Quinaud, 2'53"; 2. Dandolo et Fosforo, 2'50"; 3. Faisan III et Papillon, 2'57"; 4. Mo S. et Strène. Classement: 1. Baronaie-Quinaud; 2. Dandolo-Fosforo; 3. Faisan III-Papillon; 2.400 fr. au 1er, 1.200 fr. au 2e, 800 fr. au 3e, 400 fr. au 4e.

Prix de Clôture. — Amateurs, international, attelé. — Objets d'art, 3.000 m.

1. Erinna, 2.800 m., t. n. c. (le propriétaire); Dan, 2.950 m. (Boyer); 3. Poivette, à M. Ulysse, 3.000 m. (Bernard); 4. Gustave, à M. Gastaud, 3.000 m. (le propriétaire).

Non placés: Lumino, Joyeuse, Prodige, Fenouillette. Un objet d'art à chacun des quatre premiers.

ACHAT ET VENTE A LA COMMISSION: trotteurs, poulainiers, poulains et étalons. M. A. CAPELLE, à Caen, rue Laplace, 19.

L'entraîneur VERRIÈRE, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé 270, route d'Alger, à LYON-MONPLAISIR. Disté d'entraînement, paddocks, herbage, boxes du dernier confortables. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

GOURMES des chevaux. — Guérison rapide. PECTOROLINE VÉTÉRINAIRE Sans arsenic ni autre poison. Efficacité, sécurité, emploi facile. — JARRY, à Vigny (Seine-et-Oise). La boîte: 3 fr.

OLD ENGLAND Boys Tailor (Garçonnettes) 8, rue Lafont, 8. Gourmets !!! Demandez la VELOUTINE Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et Cie, 141, rue Garibaldi.

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES pour cause de Départ

A VENDRE: UN ÉTALON TROTTEUR. — Utile-à-Tout, bai, né en 1898 par Elan (Gagnant du Derby de Rouen, par Serpillet-Bai et Rosière) et Fennelle (par Ulster). Ce trotteur inscrit au Bulletin officiel de la Société du Demi-Sang, sain et net, est vendu avec ses papiers et toutes garanties. Il n'a jamais été entraîné. Est à Lyon depuis 4 mois. — Prix: 3.800 francs.

UN ROAD-CART (de S. Toomey, modèle 1900), à 2 places, ayant très peu roulé et en parfait état. — Prix: 375 francs.

UN BUGGY (de Plisson, de Paris, 1re marque), capote verte, garniture drap bleu, en très bon état. — Prix: 1.200 francs.

UN HARNAIS américain, presque neuf, pour buggy (fabrication de premier ordre). — Prix: 150 fr. La vente du cheval et du harnais comporte en outre tous les accessoires de course.

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL 15, Place Bellecour, 15

TIR

MATCHES INTERNATIONAUX A LUCERNE EN 1901

Le 5e Match International à 300 mètres aura lieu à Lucerne à l'occasion du Tir fédéral de 1901. Les prix suivants y seront affectés:

Prix pour les nations. — 1. Un plat en vermeil, d'une valeur de 400 fr. et 600 fr. en espèces, ensemble 1.000 fr.; 2. 500; 3. 400; 4. 300; 5. 200; 6. 150; 7. 100; 8. 100. Au total 2.800 fr.

Prix individuels. — Un chronomètre en or, d'une valeur de 400 fr., au tireur ayant fait le meilleur résultat dans les trois positions (champion d'ensemble). La grande coupe argent, d'une valeur de 100 fr., aux trois tireurs ayant fait le meilleur tir dans chaque position, debout, à genou ou couché (sans cumul ni substitution). La petite coupe de 25 fr. à tous les autres participants et la médaille d'argent aux délégués. Total des prix: 5.000 fr.

Toutes les nations ainsi que les tireurs recevront un diplôme.

Le 2e Match International au revolver à 50 mètres aura lieu à l'occasion du Tir fédéral de 1901 à Lucerne:

Prix pour les nations. — 1er 500 fr.; 2. 300; 3. 200; 4. 150; 5. 100. Total 1.250 fr.

Prix individuels. — Une montre de dame en or, d'une valeur de 150 fr., au tireur ayant fait le meilleur tir; la grande coupe d'argent d'une valeur de 100 francs au deuxième, et à chacun des trois suivants la petite coupe argent d'une valeur de 25 fr. La médaille d'argent sera décernée à tous les autres participants et aux délégués. Total des prix: 2.000 fr.

Toutes les nations ainsi que les tireurs recevront un diplôme.

On a vu que l'Union des Sociétés de tir de France avait déjà envoyé l'adhésion de la France pour ces deux matches.

Pour la désignation des délégués, la Commission française des Matches sera convoquée pour le courant de mars.

Société de Tir de Lyon

Résultats du concours public du dimanche 3 mars. Centre à 200 mètres. — 1. Duret, 47 degrés; 2. Janin, 158; 3. Balley, 185; 4. Nussli, 204; 5. Depassio, 210; t. n. c. Landry, 220; 7. Roussel, 228; 8. Juillet, 252; 9. Keller-Dorian, 257; 10. Revol, 266; 11. Bioletti, 267; 12. Fleury, 276; 13. Boell, 282; 14. Roule, 283; 15. H. Martin, 305.

Série à 300 mètres. — 1. Bise, 43 points; 2. Duret, 41; 3. Gelpi, 41; 4. Frasier, 41; 5. Bioletti 51; 6. Lecourt, 41; 7. Grand, 40; 8. Pfister, 40; 9. Bellegry, 39; 10. Landry, 39; 11. Mayet, 39; 12. Fleury, 48; 13. Huvel, 38; 14. Depassio, 37; 15. H. Martin, 37.

École de Tir. — Dimanche, 10 mars, de 8 heures du matin à la nuit, deuxième séance du troisième exercice au fusil Lebel, à 200 mètres.

Le même dimanche 10 mars, les exercices de tir des Sociétés de gymnastique, ainsi que le tir au carton et le concours au revolver libre, auront lieu dans les conditions habituelles.

Nota. — L'omnibus du Stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures à partir de onze heures.

Société des Tir-curs du Rhône. Stand de la Doua.

Voici les résultats du concours mensuel de mars. Première catégorie (série à 300 mètres). 1. Bise, 149 points; 2. Janin, 139; 3. Fleury, 134; 4. Bellegry, 134; 5. Martin, 131; 6. Fougère, 103; 7. Vallet, 50.

Deuxième catégorie A (série à 200 mètres). 1. Bellegry, 150 points; 2. Bise, 149; 3. Janin, 144; 4. Martin, 142; 5. Fleury, 138; 6. Gagueux, 132; 7. Fougère, 132; 8. Richoud, 124; 9. Vallet, 122; 10. Meunier, 87; 11. Viguier, 83; 12. Berlin, 82.

Deuxième catégorie B (centre à 200 mètres). 1. Fleury, 189 degrés; 2. Janin, 381; 3. Gagueux, 422; 4. Bellegry, 531; 5. Bise, 611; 6. Vallet, 644; 7. Martin, 879; 8. Richoud, 1151; 9. Berlin, 1270; 10. Fougère, 1278.

Troisième catégorie (tir réduit). 1. Marquet, 170 points; 2. Janin, 149; 3. Bellegry, 129; 4. Imbert.

AVIRON

UNE POLÉMIQUE FINIE! Les Deux grammes d'Ammoniac (voir le journal L'Aviron du 2 mars) versés à l'Ami du Capitole par un de nos footballeurs lyonnais qui, lui, ne craint pas de signer ses articles, l'ont sans doute guéri de ses écœurements. Toujours est-il qu'il nous demande, en faisant appel à notre partialité (sic) de ne pas insérer son nouvel article que nous

avons annoncé. Personne n'y perdra, l'auteur moins que les autres. Nous enterrons donc la polémique, mais qu'une petite remarque nous soit permise: « Pourquoi toujours se cacher derrière un anonymat peu compromettant et d'où l'on peut sans crainte lancer ses petites méchancetés? Une simple signature, cher ami du Capitole, eût été moins prétentieuse que votre titre pompeux et combien plus crâne! »

Sur la demande même de son auteur, et sans vouloir pousser la cruauté trop loin, nous ne reproduisons donc pas l'article de l'Ami du Capitole, comme nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro. N. D. L. R.

A PROPOS DE LA QUESTION TOULOUSAINE A LYON

Dans l'article signé: Un Lyonnais ami du Capitole et paru dans l'Aviron du 19 février, l'auteur dit textuellement: « Je prétends que nos trois grandes sociétés lyonnaises sont de l'avis de l'Emulation Nautique de Toulouse », c'est-à-dire qu'elles seraient partantes du rétablissement des prix en espèces dans les régates. Cette prétention est pour le moins exagérée. Et à ce propos le Comité du Club Nautique de Lyon tient à déclarer que l'auteur du dit article mal renseigné sur les idées du Club, n'était nullement autorisé à donner l'appréciation de cette société. Sans faire connaître actuellement son avis sur cette question, qui mérite une étude très sérieuse, le Club se réserve de prendre, le moment venu, la décision qui lui plaira. C. G.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON

Congrès annuel. — C'est demain, au café des Variétés, boulevard Montmartre, à Paris, que se tiendra le Congrès annuel des Sociétés d'aviron. Plusieurs questions importantes y seront discutées. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

BANQUET ANNUEL DU CLUB NAUTIQUE.

Samedi dernier le Club Nautique de Lyon donnait son banquet annuel dans les salons Maderni, où il a son siège. Cette fête toute intime réunissant plus de 40 convives parmi lesquels M. Bachelard, président d'honneur, M. Soubeyran président actif, M. Burnichon président de la F.C.R.L., des membres honoraires et actifs et tous les dirigeants du C.N.L., MM. Bertheas, Aublanc et Falletti, vice-présidents; C. Grange, secrétaire; Troncy, trésorier; Perrin, capitaine d'entraînement; E. Weglin et Tachet, conseillers; MM. Guirgard, Max Hedinger, Héraud, etc.

Des menus fort artistement et sportivement dessinés par le skiffier, M. Paynel et des fanions aux couleurs des clubs seront précieusement conservés comme souvenirs de cette réunion amicale.

Après les toasts d'usage on passe bien vite aux chansons et aux monologues tout en devisant agréablement de choses sportives. L'imitation phonographique et au moyen d'un pavillon, brillant de se trouver à pareille fête, a eu un succès bien mérité, ainsi que la ballade suivante inédite et chantée par l'auteur:

LA SAONE Air: La Terre. Du canotier, l'éclatant C'est la Saône. Il va, riant en chantant Sur la Saône. Pour bottouler le poisson De la Saône. Il monte jusqu'à Couzon Sur la Saône. L'été, il fait des plongeon Dans la Saône. Il aime le grand bouillon De la Saône. En s'y baignant il sourit A la Saône. Et vadrouille dans le lit De la Saône. Le canotier vit et meurt Pour la Saône. Il établit sa demeure Sur la Saône. On le voit le teint hâlé Sur la Saône. Qui, lui donne la gaité? C'est la Saône. Lorsqu'il lire un bordée Sur la Saône, Il évite, l'équipier De la Saône. La compagnie d'un tendron Sur la Saône. Il préfère l'aviron Et la Saône.

Qui n'a jamais navigué Sur la Saône Ignore la félicité Que la Saône Donne à tous: jeunes ou vieux Car la Saône Aime les riches, les gueux, Bonne Saône!

Buvons un beau canotier De la Saône. Prédisons-lui pour l'été, Sur la Saône, Du succès toujours brillant Par la Saône. Ici, fétons les enfants De la Saône.

LE NÈGRE. Somme toute, comme vitesse, vous pouvez soutenir 13 kil. à l'heure, pendant six heures, et pas d'avaries à craindre. Les cylindres se refroidissent tout seuls en traversant les rivières; du reste, s'ils viennent à chauffer trop ou s'ils donnent des ratés, vous les remplacez par d'autres. C'est l'affaire d'une seconde.

Le moteur est économe. Il ne marche qu'à l'alcool. Toutefois il diffère des nôtres sur un point important, c'est qu'on ne lui verse l'alcool qu'à la fin de l'étape, et encore si l'on est content. En voilà un progrès que nous ne sommes pas près de réaliser en Europe, malgré toute notre science.

Le Président du Touring-Club à Lyon

Profitant de son séjour dans notre ville, M. Abel Ballif, président du Touring-Club de France, s'est rendu dans la journée de lundi, aux bureaux du Lyon-Sport. Après avoir exprimé ses regrets de ne pas rencontrer notre Directeur, M. Ballif s'est retiré, remerciant avec la plus gracieuse courtoisie, les rédacteurs, d'avoir annoncé son voyage et la conférence du Dr Petit.

Ajoutons à ce propos qu'une information puisée dans une feuille mal informée, nous a fait commettre une erreur. Ce n'est pas une question de finance, mais de pure propagande, qui a motivé le voyage de MM. Ballif et Petit. L'œuvre entreprise est assez importante et assez belle pour être révélée à tous. La faire connaître, n'est que justice; c'est en outre un moyen de provoquer chez les amateurs une saine recrudescence d'ardeur sportive, et chez les membres quelquefois hostiles, de l'autorité, une bienveillance que l'avenir transformera bientôt, nous l'espérons, en un sérieux appui. E. WY.

Essence de Pétrole Spéciale Marque FENAILLE & DESPREAUX

BENZO-MOTEUR POUR Moteurs et Automobiles

Gourmets !!! Demandez la VELOUTINE Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et Cie 141, rue Garibaldi.

OLD ENGLAND Ladies Tailor (Dames) 8, rue Lafont, 8

Gourmets !!! Demandez la VELOUTINE Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et Cie, 141, rue Garibaldi.

Essence de Pétrole Spéciale Marque FENAILLE & DESPREAUX

BENZO-MOTEUR POUR Moteurs et Automobiles

Gourmets !!! Demandez la VELOUTINE Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et Cie, 141, rue Garibaldi.

Essence de Pétrole Spéciale Marque FENAILLE & DESPREAUX

BENZO-MOTEUR POUR Moteurs et Automobiles

Gourmets !!! Demandez la VELOUTINE Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et Cie, 141, rue Garibaldi.

Essence de Pétrole Spéciale Marque FENAILLE & DESPREAUX

BENZO-MOTEUR POUR Moteurs et Automobiles

Gourmets !!! Demandez la VELOUTINE Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et Cie, 141, rue Garibaldi.



AUTOMOBILISME

MOTEURS A ALCOOL

J'ai un gros secret sur la conscience. Un secret tellement important que, pour faire comme tout le monde, je vais vous le confier. Il s'agit d'un brevet à prendre pour un moteur à alcool. Vous n'ignorez pas que l'alcool est très en vogue. On va l'employer. On l'emploie déjà. D'aucuns organisent actuellement des courses à la consommation, parallèlement à d'autres qui s'offrent des consommations à la course. Le tout est de ne pas confondre l'alcool frelaté, celui que nous buvons, avec le vrai, l'imbuvable, dont le bon goût revient à ceux qui en ont baissé le prix pour nous permettre de l'employer.

Quoi qu'il en soit, la mode est venue de marcher à l'alcool au lieu de le déguster. Brûle ce que tu as adoré, c'est la devise du nouveau chauffeur, et c'est ce qui me décide à vous signaler mon nouveau moteur.

Quand je dis nouveau moteur, j'exagère. C'est simplement un moteur inconnu en France, mais que j'ai, pour mon compte, sérieusement étudié et expérimenté dans les colonies. Il marche à la perfection et, le plus fort, c'est qu'on s'évertue à transporter à Madagascar au Soudan, au Congo même, des voitures qui ne peuvent rendre aucun service, alors que sous la main, on possède, là-bas, le nègre plus ultra... Attendez, de grâce! c'est à dessein que je torture la phrase, parce qu'à mon avis, il n'y a en Afrique qu'un seul genre de moteur pratique et sûr, c'est le nègre! (Ah! c'est vous, continuez!) Inutile de chercher plus loin.

AUTORISATION ET RÉGLEMENTATION

Courses de Nice

Les courses de Nice qui doivent avoir lieu ce mois et comprennent de nombreuses épreuves, viennent d'être autorisées et, en même temps réglementées par une dépêche du ministère de l'Intérieur dont voici les principales dispositions.

1° Chaque automobile participant à la course recevra un numéro d'ordre, délivré par l'A. C. N., imprimé en très gros caractères, qui sera placé en double sur les parties les plus apparentes des véhicules, à l'avant et à l'arrière. Tout concurrent qui aura perdu son numéro devra abandonner la course.

2° L'A. C. N. devra remettre, la veille de chaque course, au cabinet du préfet et à ceux de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et du commissaire central de police, un état faisant connaître le nom et domicile de tous les coureurs, avec le numéro d'ordre attribué à chacun d'eux. Ce club devra apposer en grand nombre les affiches prévues par l'article 2 et veiller à leur conservation.

Il résulte des instructions ministérielles que des services très sérieux de police devront être organisés pour la surveillance du passage des automobiles dans toutes les traversées neutralisées d'agglomérations, relever strictement toutes infractions à l'arrêté et dresser procès-verbal.

3° L'importance, dit la dépêche ministérielle, que les organisateurs de courses prévoient les concurrents que s'ils n'observaient pas rigoureusement l'arrêté, ils ne seraient plus admis, jusqu'à nouvel ordre, à participer à d'autres courses.

En ce qui concerne l'expression neutralisée employée, le sens en est plus général que celui donné par l'Automobile-Club, elle s'applique à toutes traversées d'agglomérations où la vitesse est réduite à 12 kilomètres à l'heure.

La Coupe Brunetta d'Usseaux. — C'est à M. Paul Chauchard, possesseur d'une 28 chevaux Panhard que revient l'honneur d'avoir enlevé la coupe. Trois concurrents sont partis: 1° M. S. Chauchard, 2° Garibaldi, 3° le baron de Ville-d'Avray, dirigeant la voiturette de Simonnot-Vilry.

Les temps ont été singulièrement augmentés par la conformation de la route toute en pentes et en lacets. Ces temps sont les suivants pour un parcours de 128 kil. 550 m.: 1. M. Chauchard, en 2 h. 22'3"; 2. Garibaldi, en 3 h. 19'10"; le 3° a abandonné.

La Coupe Lebaudy. — Le temps de neutralisation du parcours du Pont-du-Var à la Bocca est fixé à 1'55".

Cette épreuve coïncidant le 10 mars avec l'inauguration de l'hippodrome de Cannes, l'arrivée à La Bocca sera reportée à l'intersection de la route de la Napoule et de celle de Fréjus.

Paris-Roubaix. — Dix-huit engagements sont déjà reçus pour la course Paris-Roubaix, à l'alcool, du 7 et 8 avril. Plusieurs marques nouvelles y figureront.

Courses de Nice. — Contrairement à ce qui a été annoncé, M. Ollion, de Lyon, participera aux courses de Nice, pilotant une voiture de trente-deux chevaux de la maison lyonnaise Audibert et Lavirotte. M. Ollion s'est, du reste, rendu acquéreur d'une autre de ces mêmes voitures, mais de douze chevaux seulement, pour la promenade. Voilà un commencement d'écurie automobile qui promet.

La Coupe A. de Rothschild. — Le sympathique vice-président du Moto-Club de Lyon, M. Marge (voiture) s'est inscrit dans la Coupe A. de Rothschild, qui sera courue mardi prochain, 12 mars, de Nice (Usine à Gaz), au point kilométrique 9 k. 300. Le départ sera donné exactement à 10 h. 30.

Un Match. — M. Paul Chauchard vient de conclure avec M. Naglemakers un pari intéressant.

Sur le parcours Nice-Saint-Raphaël et retour qui comporte 330 kilomètres, on verra M. P. Chauchard lutter avec une 12 chevaux contre une 28 chevaux Daimler. Le parcours n'est pas très long mais il est fort accidenté, et ce match présentera un réel intérêt. Les deux chauffeurs sont, paraît-il, d'égal force, il sera donc facile, à moins d'accident de juger les voitures.

Jurisprudence. — Le Conseil de préfecture de la Mayenne a pris un arrêté dont l'importance crée un précédent précieux pour la question des prestations auxquelles on voulait soumettre les motocycles. Longuement motivé, le jugement intervenu a déclaré qu'il n'y avait pas lieu d'assujettir les instruments à l'impôt des prestations en nature.

Le Sport en Amérique. — Bien que la patrie des Yankees ne soit pas précisément à la portée de la main et de toutes les bourses, l'intérêt de ce qui s'y passe augmente rapidement. Nous ne pouvons nous désintéresser des épreuves organisées là-bas. Nos marquent commencent à figurer, et les luttes qui se préparent seront de la plus haute importance.

L'Automobile-Club d'Amérique organise pour le mois de septembre une course internationale de durée sur 734 kilomètres entre New-York et Buffalo. Tous les véhicules y sont admis, qu'ils soient électriques, à pétrole ou à vapeur. 15 mille à l'heure sera la vitesse maxima permise, et 25.000 fr. de prix y sont affectés. On est encore en discussion au sujet du classement des voitures. Nous ne saurons que plus tard si ce classement se fait suivant les poids, les prix, le nombre de places ou la dimension des cylindres. Le plus certain c'est qu'on gens pratiques, les Américains prennent toutes les dispositions nécessaires pour assurer l'entretien des routes et leur sécurité. Cette épreuve, toute d'étude et d'observation, sera suivie d'une course de vitesse.

Lille. — Dans le même ordre d'idée, signalons du 6 au 21 avril une exposition internationale d'automobiles à Lille, sous les auspices du Nord-Touriste et de l'Automobile-Club du Nord.

Berlin. — Le mois de janvier a été particulièrement favorable à la cause automobile en Allemagne pendant le mois de janvier. Il s'y est créé trois cercles nouveaux comprenant: 1° le premier, les installations et dépôts d'essences; le deuxième en pratique courante de l'automobile et le troisième la question toute spéciale des courses.

Hambourg. — C'est au vélodrome Rotherbaum que se tiendra, du 31 mars au 15 avril l'exposition du Cycle et de l'Automobile de Hambourg. Il y aurait là pour nos fabricants Lyonnais un débouché possible, dont l'importance ne peut faire aucun doute.

MOTO-CLUB DE LYON

Assemblée du jeudi, 6 mars 1901. — Malgré l'intérêt de la réunion, peu de membres ont répondu à l'invitation.

A l'ouverture de la séance, M. Colin, président, donne lecture de six demandes d'admission: MM. Claude Lagier, Perroud, François Buisson, Louis Dubouché, Arthur Rossillon et Dumas. Ces nouveaux membres sont admis à l'unanimité.

En ce qui concerne l'épreuve éliminatoire pour la coupe de la Fédération du Sud-Est, qui doit se disputer à Nice, le 31 mars courant, sont inscrits pour l'épreuve: Voitures: MM. Marge, Audibert, Niessel, Colomb, Eparvier, Joannès Rivat.

Voiturettes: MM. Camus, Bériet, Déchaux, Lamure.

Tricycles: M. Germain. La plupart des coureurs inscrits n'étant pas prêts, il est décidé: 1° L'épreuve éliminatoire des voiturettes est renvoyée au 17 mars courant; 2° celle des voitures aura lieu dimanche 9 mars. Les automobilistes retardataires pourront courir plus tard cette épreuve, à charge de faire chronométrer officiellement leur temps, sur le même parcours; 3° L'épreuve du 9 mars se courra sur la route Lyon-Bourgoin et retour. Départ à 8 h. 1/2, du café Terminus (Monplaisir). Virage à Bourgoin, avant le 2° carrefour. Un drapeau tenu par un contrôleur, et visible de très loin, marquera ce virage.

OCCASIONS

ROCHET-SCHNEIDER. — Voitures 12 chevaux vis-à-vis, pneu 90 mm, roues bois, roulements à billes, moteur 2 cylindres, allumage électrique, 3 vitesses, courroies et engrenages: 12, 25, 50 kilomètres à l'heure. Livrée en 1900. Très bon état. Occasion exceptionnelle.

ROCHET FRÈRES. — Voiturette avec radiateurs. — Très bon état. Marche parfaite.

PRUNEL. — Voiturette modèle 1900. — Marche garantie. Presque neuve.

PANHARD et LEVASSOR. — Superbe voiture absolument neuve. — Huil cylindres, 4 places. A prendre sans perdre de temps.

VOITURE DAIMLER. — 4 cylindres, 8 chevaux ayant appartenu à M. Jallineck, état de neuf. Prix exceptionnel: 16.000 francs.

VOITURE MIEUSSET, très élégante, 3 vitesses, marche arrière, 7 chevaux. 6.000 fr.

AÉROSTATION

Le Sport aérien

Si en cette matière le progrès ne va pas vite, ce n'est cependant pas la faute du comte Henry de la Vaulx. Ce dernier vient en effet de décider la traversée en ballon, de la Méditerranée.

Son système est basé sur l'emploi bien compris du grindeur comme mode d'équilibre de l'aérostat. Le ballon destiné à cette entreprise qui fera grand bruit, cubera 3.000 mètres. Il sera construit en soie, sphérique et gonflé à l'hydrogène. La nacelle mesurera 2 m. 80 sur 3 m. 20; elle sera imperméable et garnie de flotteurs qui lui permettront de se tenir longtemps sur l'eau. En outre, un stabilisateur en corde, entouré d'étoffe, permettra un déstage instantané et automatique, et les déviateurs suffiront à imprimer au ballon une direction différente de celle des vents.

Les voyageurs, qui emportent des appareils de télégraphie sans fil, sont deux officiers de marine et deux aéronautes. Entre autres expériences on cherchera à établir une ligne de communication entre la France et la côte africaine en utilisant les différents courants aériens et on étudiera les services de renseignements et d'informations qu'un ballon libre livré à lui-même sur mer peut rendre à une escadre en temps de guerre.

Le départ aura lieu au mois de juin ou de juillet. L'aérostat, pouvant rester plusieurs jours sur mer dans des zones de calme plat, emportera des provisions alimentaires pour trois semaines; il sera muni d'un système électrique lui permettant de faire des signaux durant toutes les nuits et de maintenir à son avant et à son arrière des feux de position.

CYCLISME

Syndicat des Coureurs Lyonnais.

Mercredi dernier le Syndicat des Coureurs qui, de jour en jour, prend plus d'extension, s'est réuni en assemblée générale mensuelle. Trente membres avaient répondu à l'appel du Comité. La commission nommée a rendu compte de ses démarches auprès des directeurs des vélodromes Tête-d'Or et de Genas. Au vélodrome Tête-d'Or le prix des cabines est ainsi fixé: pour une personne, avec abonnement à la piste, 60 francs pour la saison; deux personnes 90 fr.; 4 personnes, 180 fr. En outre, l'accès du vélodrome sera interdit à plusieurs membres du syndicat et refus de reconnaître les décisions de la Commission sportive de l'U. V. F.

Dans ces conditions, la commission a cru bon de traiter avec le vélodrome de Genas, qui a offert toutes les facilités au syndicat.

Sur le refus du directeur de Tête-d'Or d'accepter les règlements et décisions de l'U. V. F., l'assemblée décide, à l'unanimité, de mettre à l'index le vélodrome Tête-d'Or. En conséquence, aucun membre du syndicat ne pourra prendre part aux courses qui seront données, au vélodrome Tête-d'Or, par M. Pascal, sous peine de radiation.

Tout en enregistrant cet acte de solidarité, dont les coureurs ont fait preuve en la circonstance, nous croyons savoir que tous les membres syndiqués tiendront l'engagement pris vis-à-vis de leurs camarades.

C'est le moment de se sentir les coudes et nos coureurs prouveront qu'ils ont autant d'énergie dans leurs opinions que dans les luttes vélocipédiques.

Nous laissons le public sportif de nos

vélodromes seul juge du différend qui vient de s'élever, tout en espérant que cet état de chose ne durera pas, dans l'intérêt même du sport.

Fédération Cycliste Lyonnaise

Concours de Tourisme.

La F. C. L. qui a pris pour principe d'encourager le sport vélocipédique sous toutes ses formes et dans toutes les manifestations, porte à la connaissance de tous les cyclistes et automobilistes qu'elle organise pour l'année 1901, un grand concours de tourisme qui aura lieu du 1er avril au 30 septembre.

Nous publions incessamment le règlement de ce concours qui est divisé en plusieurs catégories, de façon à satisfaire tous les concurrents, soit qu'ils puissent disposer de plusieurs jours, soit qu'ils aient que les dimanches pour concourir.

De très beaux prix et un souvenir seront remis à ceux qui produiront un rapport avant le 31 octobre 1901.

Nous félicitons la F. C. L. de son heureuse initiative, certains du succès de ce concours, car le tourisme est bien la plus belle utilisation qu'on puisse faire de cette petite reine qu'est la bicyclette.

Pour les renseignements, écrire à M. Pierre Joannon, secrétaire de la F. C. L., 37, rue de la Pyramide.

BANQUET DE L'U. V. F.

Nous rappelons que le banquet organisé par le personnel consulaire du Comité décentralisateur du Rhône aura lieu ce soir, à 7 heures, dans les salons Maderni.

BAL DU CYCLOPHILE LYONNAIS

Samedi dernier, le Cyclophile Lyonnais a donné son grand bal annuel dans les salons Monnier, trop petits pour contenir l'affluence d'invités et de danseurs qui ne manquent pas de se rendre à une des plus brillantes et des dernières fêtes de la saison. Comme les années précédentes, ce bal a toujours obtenu un grand succès.

M. Terrasse, le sympathique président du C. L. recevait les invités, entouré et secondé par MM. Rohmer et Marius Brunier, vice-présidents; Reydellet et Francillon, secrétaires; Burdet, trésorier; Cruizial, conseiller, et les membres de la commission des fêtes: MM. Paulard, Turrel, Perreyron frères, Drevon, Dufour, Borgeay, Villatte, Bal, Bertrand, Terrasse fils, Jarin, Charmey, Jude, Folliet, Francillon fils.

Dans la foule des invités: M. Perret, conseiller de préfecture, représentant M. le préfet; le commandant William, représentant M. le Gouverneur militaire de Lyon; capitaine Fraque, commandant en retraite Kronm, MM. Fineyre, Lacroix, Fabaron, officiers d'administration; M. Simon, lieutenant du train.

MM. Reguet, président de la Fédération Cycliste Lyonnaise; Roussillon, président de l'Union Vélocipédique Lyonnaise; Burnichon, président du Football-Club-Régates Lyonnaises; Vuillemer, Bertheas, vice-président du Club Nautique; Jacob, vice-président des Touristes Lyonnais; Deloger, délégué militaire de l'U. V. F.; M. Rohmer, du Racing-Club de Lyon; Cuissard et Combes, du Rapid-Club; de la Bretoigne et Crozet, du Moto-Club; Clerc, du Cercle de l'Aviron; Renoult, Chappuis, Gonon, etc.

Malgré les soubres sauts par petites tables et qui se succèdent depuis deux heures du matin, les danses continuent avec entrain jusqu'au jour. Voilà encore une brillante soirée de plus à l'actif du Cyclophile Lyonnais.

AUTOMOBILINE

DESMARIS FRÈRES, PARIS

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est

Assemblée mensuelle du 5 février. — Présidence de M. L. Bernichon. Présents: M. G. Vuillemer (F. C. R. L.), Bériet, Giat, Debraix (A. C. J. O. L.); Motte, Brochu (R. C. L.); Balmas, Drevet (R. C. C.); Guicherd (S. R.); Rohner (R. C. B.), Oriol (U. S. L. S. E.). Excusés: MM. Duranton et Gay (U. S. L. A.).

Lettre de l'Union Sportive de Vienne demandant certains renseignements. M. Balmas répondra.

Lettre de M. Lambelot, au sujet des frais de la demi-finale du cross à Dijon. Dépense votée. Le trésorier répondra.

Lettre de l'Alhéthique-Club Genevois. Le Comité du Sud-Est ne peut donner suite à la proposition soumise, sans que l'Union ait statué sur la qualité d'amateurs des membres de cette société suisse.

Lettre de M. Raoul Fabens, au sujet du Comité de l'Est. — L'assemblée décide qu'actuellement, aucune suite ne doit être donnée.

Lettre de M. Callot. — L'Olympique de Villeurbanne-Montchat, ne répondant pas aux lettres qui lui sont adressées, doit être considéré comme démissionnaire de l'Union.

Lettre de M. Carlier, président de la Commission de Vélocipédie de l'Union. — Conformément aux indications de cette lettre et par suite de la rupture du traité précédemment conclu entre l'U. V. F. et l'U. S. F. S. A., le Comité décide de créer une commission de vélocipédie. Les clubs sont donc priés de désigner deux délégués pour former cette commission. M. Brochu qui se rend à Paris, est chargé de conférer avec M. Carlier, au sujet des rapports de cette commission avec l'U. V. F. dans la région.

Lettre de l'Union Sportive du Lycée Ampère. Les matches que l'U. S. L. A. a encore à jouer contre le Racing, se joueront sur l'ancien terrain de cette société, au Grand-Camp.

Sur la proposition de M. Rohner, le Comité vote la proposition suivante: Le Comité du Sud-Est regrette que le Football-Club-Régates Lyonnaises revienne sur la décision acceptée en Commission de football, relativement aux entrées accordées aux membres des deux sociétés concurrentes pour les matches de championnat F. C. R. L. R. C. L., en prend acte et passe à l'ordre du jour.

Le Comité émet le vœu que, lorsqu'une société réclame, à l'Union, contre une décision prise par le

Comité Régional, l'Union se renseigne auprès de ce comité avant de modifier une telle décision.

Le Comité reçoit les rapports des matches joués dimanche dernier. Le match U. S. L. A. (1) contre F. C. R. L. (1), est homologué. M. Balmas déclare toutefois qu'il se renseignera auprès de l'Union, au sujet d'un cas douteux, concernant la qualification d'un joueur. Arbitre: M. Gentil.

Le match F. C. R. L. (2) contre U. S. L. A. (2), est homologué. Arbitre: M. Vuillemer.

Le match F. C. R. L. (3) contre U. S. L. A. (3), est homologué. Le secrétaire croit devoir signaler, sans en tirer autrement parti, qu'on a laissé jouer des équipiers non qualifiés aux termes du règlement du Challenge Henri Place. Arbitre: M. Piat.

Le match Roanne (1) contre Chalons (1), est homologué. Arbitre: M. Clerc. Les frais de voyage (3e) de l'arbitre seront payés par le Comité du Sud-Est.

Lecture est donnée du dernier procès-verbal de la Commission de Football. Le secrétaire est chargé d'écrire officiellement à M. le Gouverneur militaire, pour l'informer de la décision prise par le Comité, de laisser rentrer gratuitement sur les terrains de football les sous-officiers caporaux et soldats de la garnison.

Le Comité décide que les entrées sur les terrains de football seront uniformément de 1 fr. Toutefois, les membres des clubs, sur la présentation de leur carte, paieront demi-tarif et les membres du Club, sur le terrain duquel se jouera le match, entreront librement.

Le Comité vote une indemnité de 50 francs, pour le déplacement de l'équipe détenant le championnat de cross-country et se rendant à Paris, disputera le Championnat national. Une somme de 5 fr. affectée à l'achat d'un prix pour le champion d'escrime, sera également mise à la disposition de la Commission. Sur la demande du R. C. L. et après discussion, le Comité, par un vote à bulletins secrets, décide par 7 voix sur 11 votants, qu'un arbitre de Paris, viendra arbitrer le match F. C. R. L. contre R. C. L., le 10 mars. Les frais de déplacement de l'arbitre, seront prélevés sur la recette du match. D'un commun accord, les clubs intéressés décident de demander M. Cortauld.

La séance est levée à minuit.

Le Secrétaire: V. BROCHU.

FOOTBALL

Les Championnats du Sud-Est

Nous aurons demain, à Lyon, notre grande journée de sport, notre Oxford-Cambridge, si l'on veut, par la rencontre toujours intéressante des équipes premières et secondes du Football-Club Régates Lyonnaises et du Racing-Club de Lyon. Ces deux matches seront d'autant plus intéressants que les résultats indiqueront définitivement les vainqueurs de la région lyonnaise dans les championnats. (Voir le programme à la 4ème page).

La réunion débutera à 2 heures très précises par le match d'équipes secondes qui sera arbitré par M. Bertin, de l'A. C. J. O. Puis, à 3 h. 1/2, aura lieu la rencontre sensationnelle des équipes premières. Cette partie, sans conteste, la plus intéressante de toute l'année, sera arbitrée par M. Cartauld, du Racing-Club de France qui vient tout exprès de Paris.

Ces deux matches se disputeront sur le terrain du F. C. R. L., pelouse des courses au Grand Camp. Prix d'entrée: 4 franc; les sous-officiers et militaires entreront gratuitement.

Sur l'ancien terrain du Racing, au Grand Camp, un autre match de championnat mettra aux prises les équipes troisièmes du Racing-Club de Lyon et du Lycée Ampère.

Sur le terrain de l'Alhéthique, à Cussel, match de championnat entre les équipes premières de l'Alhéthique et du Lycée Ampère.

A Roanne, match comptant pour le championnat d'équipes secondes entre le Stade Roannais (1) et le Lycée de St-Étienne (1).

A Bourg, un match comptant pour le championnat interscolaire mettra aux prises les équipes du Lycée Carnot de Dijon et du Lycée de Bourg.

Nous donnons aujourd'hui quelques notes sur les joueurs du R. C. L.

Équipe première du Racing-Club de Lyon.

FERRAND, Arrière. — Ne joue que depuis cette année en équipe première au Racing, mais a fait un bon stage en équipe seconde au Lycée de Lyon; possède des arrêts impeccables et de bons coups de pieds remarquables comme direction; a un grand sang-froid. Pour beaucoup le meilleur arrière de Lyon.

DESTHIEUX, Trois-quart aile gauche, a constamment occupé ce poste, merveilleux joueur, plein de sang-froid et d'adresse, a une force de pénétration peu ordinaire, très bien servi par sa vitesse. Dans la défensive plaqueur émérite; à l'attaque le grand marqueur d'essais. Essais: 15 dropped-goal quelquefois avec succès.

GIULOT K, Trois-quart, joue pour la deuxième année, a accompli de grands progrès, bon dans l'attaque, servant à la perfection son trois-quart aile, pourra montrer comment on exécute un beau plaquage, possède une bonne vitesse.

DÉCURTIL, Trois-quart. — Sa première année de jeu au Racing, équipier très adroit et plein d'à-propos, pratique la passe et ne craint pas de bons plaquages. Se fera remarquer dimanche.

DURAND, Trois-quart aile droite. — Le vrai type de l'alhéthie, taille moyenne, mais bien musclé, a une force de pénétration extraordinaire; manque quelquefois ses passes, mais jamais son homme. La vitesse lui fait quelque peu défaut.

CARRON, Demi, (Capitaine). — L'étoile de l'équipe, très réfléchi dans tout ce qu'il fait, connaît son jeu sur le bout des doigts; vite, très entreprenant, plaque de façon superbe autant qu'il est difficile à arrêter. Commande à la perfection ses hommes qui l'écoutent du reste avec attention, passe pour le meilleur demi du Sud-Est.

DENAT G, Demi. — Un ancien, tient très bien sa place aux côtés de son compère, très adroit de ses mains et utilisant bien sa grande vitesse, manque de plaquage, mais trop souvent hors jeu.

PIERY. — L'équipier qui a certainement accompli le plus de progrès en l'espace d'une année, jouant au début de la saison passée, trois-quart en

troisième équipe, il n'a pas tardé à prendre ses galons d'équipier premier: tient sa place à la perfection plaque sec et profite de sa vitesse.

MOTTE. — Encore équipier second l'an passé, est devenu un joueur très dur, plaquant superbement et ne sachant pas ce que c'est que la fatigue, luttant du commencement jusqu'à la fin.

LARUE. — Très dur exerce surtout dans les tenus, plaque dur de la belle façon, très attentif aux ordres de son capitaine.

BALMAS. — Un des meilleurs avants de la ligne, a beaucoup d'endurance de vitesse; manque un peu d'entraînement ce qui ne l'empêchera pas cependant de bien tenir sa place dimanche.

GUILLOT J. — En voulez-vous du poids? en voilà. Pilier de mêlée et bien bâti, arrêté bien, excellent dans la mêlée, sachant sortir le ballon à la perfection, fait preuve de plus de vitesse qu'on ne le croirait.

VUARIEN. — Joueur excellent, surtout plaqueur émérite ne manquant jamais son homme, attentif au jeu et adroit, n'a que le défaut de mal se placer dans les mêlées pour lesquelles il n'a pas grand goût.

STUGOCKI G. — Deuxième année de jeu en équipe première, bon plaqueur, vite, suit très bien son ballon et joue avec entrain.

BERTHET. — Un de nos plus anciens joueurs Lyonnais, passionné du football, et connaissant parfaitement son jeu, adroit, suit bien le ballon, mais manque un peu de plaquage. G. G. DENAT.

RÉSULTATS

Championnats de Football du Sud-Est

Football-Club-Régates Lyonnaises contre Union Sportive du Lycée Ampère. — Équipes secondes. — Les équipes secondes ouvrent le feu, en retard, naturellement, mais c'est l'habitude. Dès le début, la lutte est chaude. Le F. C. R. L. enfonce les mêlées au pas de course, mais n'en tire pas parti, car le ballon, dribblé avec trop de force, est constamment ramassé par le Lycée qui le renvoie. Les trois-quarts du F. C. R. L. restent inactifs, mal servis par leurs demis, tandis que ceux du Lycée plaquent tout ce qui tente de passer. Pourtant, Cassas finit par s'échapper et marque 1 essai. — A la reprise, le F. C. R. L. recommence le jeu d'avants, très puissamment, mais pas toujours très adroitement. Les dribblings sont encore trop violents et le Lycée, ripostant toujours par des coups de pied, finit par s'échapper, suit le ballon et marque un essai. Les équipes sont à égalité. Le jeu se serre, toujours courtis, néanmoins, toutes les passes, tous les dribblings sont implayablement arrêtés et, lorsque l'arbitre siffle la fin, les deux équipes n'ont toujours chacune qu'un essai. Le match est nul.

Équipes premières. — C'est au tour des équipes premières: le public double d'attention. Le résultat, pourtant, est facile à prévoir, mais on connaît le courage et la vivacité du Lycée, aussi espère-t-on une belle partie. Dès le début, le F. C. R. L. prend l'avantage, mais le Lycée ne recule que pas à pas, défendant avec énergie chaque mètre de terrain. Malheureusement pour lui, la ligne des trois-quarts du Club, réellement dans une condition superbe, s'empare du ballon qui parcourt tout le terrain et arrive, porté par Bavoze, derrière les poteaux. C'est le premier essai. Dès lors, le Club affirme nettement sa supériorité et, en fin de compte, remporte une belle victoire par 18 à 0: 4 essais (Peillon, Vuillemer, Edet, Bavoze); 4 but, Vuillemer; 1 dropped-goal, Bavoze).

Équipes troisièmes. — Voici, enfin, venir les équipes troisièmes. Le F. C. R. L. fait appel à tous ses vétérans, ce qui n'intimide pas trop les bleus du Lycée. D'ailleurs, l'équipe du Club joue pour la première fois de l'année avec tous les anciens, et le manque d'homogénéité se fait sentir depuis le début jusqu'à la fin de la partie. La victoire reste, pourtant, au F. C. R. L. qui gagne par 8 à 3.

L'équipe troisième du Club, avec quinze jours d'entraînement, ne sera, certes, pas à dédaigner.

Match de Chalons contre Roanne.

Le premier match régional comptant pour le Championnat du S.-E. 2e série s'est disputé dimanche dernier à Chalons-sur-Saône entre les équipes premières du Racing-Club Chalonnais et du Stade Roannais devant 5 à 600 personnes environ.

M. Clerc, délégué du Sud-Est, tenait le sifflet d'arbitre. MM. Rivollier S. R. et Ravat R. C. C. étaient juges de touche.

Le coup d'envoi est pour le R. C. C. qui a contre lui un vent fort violent aussi le ballon ne part pas, et le Stade s'installe dans les 22 mètres du Racing. Quelques mêlées se succèdent et crae Brunon surgissant tout à coup intercepte une passe et marque un essai pour le Roanne; le but n'est pas réussi, coup de renvoi toujours le vent et nouvelle installation dans les 22 mètres chalonnais.

Alors, Farcel, voyant qu'il ne peut réussir un jeu ouvert, enlève ses avants de la voix et alors peu à peu, mais méthodiquement, tout le terrain est remonté, voilà le Racing à son tour dans les 22 mètres adverses; une mêlée, deux passes et Chamois file marquer l'essai. Carlot donne un coup de pied très mou et manque le but de bien peu. 5 minutes après, l'arbitre siffle la mi-temps; les deux équipes sont donc égalité. A la reprise, le Racing à son tour s'installe dans les 22 adverses et malgré une courageuse défense de Stade, Perret et Bonnardot marquent chacun un essai pour le R. C. C. Deux autres sont manqués de bien peu; la fin de la partie consiste en un jeu fermé des deux côtés, les demis chalonnais ne pouvant, malgré tous leurs efforts, faire jouer leurs trois-quarts. Un coup de sifflet final et M. Clerc, dont l'éloge n'est plus à faire comme arbitre, proclame la victoire du R. C. C. par 9 points à 3 au Stade.

Le Stade s'est très bien défendu et a fait preuve de plus de cohésion que le Racing; on peut même dire que sa défaite n'est due qu'au poids de la ligne d'avants chalonnais. A signaler comme demis Hugues, qui s'est particulièrement distingué.

Au Racing les avants sont bons individuellement, ils jouent même avec assez de science, mais ne sont jamais pressés de se mettre en mêlée; dans les touches, ils ne marquaient pas leur homme et voulaient tous avoir le ballon. Quant aux demis ils connaissent très bien leur affaire, mais pratiquent par trop le hors-jeu. Les trois-quarts sont vites et surtout très adroits, mais font les passes bien trop hautes. Dans l'ensemble l'équipe m'a fait une bonne impression et peut défendre très bien sa chance dans la finale du championnat, mais pour cela il faut pas s'endormir, car il lui man-

